

Première session internationale du Tribunal Russell sur la Palestine

Barcelone, les 1, 2 et 3 mars 2010

La première session internationale du Tribunal Russell sur la Palestine TRP aura lieu à Barcelone, les 1, 2 et 3 mars 2010. Le Tribunal constitué à Barcelone aura pour mission d'examiner dans quelle mesure l'Union européenne et ses Etats membres sont complices de la prolongation de l'occupation des Territoires palestiniens et des violations par Israël des droits du peuple palestinien. Un jury composé de personnalités d'exception siègera pour rendre ses conclusions. Après avoir entendu l'exposé des violations du droit international commises par l'Etat israélien, le jury du TRP s'attachera à examiner la politique et la pratique de l'Union européenne et de ses Etats membres dans leurs relations avec Israël, puissance occupante, et de voir dans quelle mesure celles-ci sont compatibles avec leurs obligations découlant du droit international.

Six questions principales, exposées par des experts et témoins, seront présentées au jury du Tribunal :

1. L'Union européenne et ses Etats membres ont-ils manqué à leur obligation de promouvoir et de faire respecter le droit du peuple palestinien à l'autodétermination ? Ont-ils coopéré afin de mettre fin à toute violation grave de ce droit ? Ont-ils prêté aide ou assistance à une violation de ce droit ?

2. L'Union européenne et ses Etats membres ont-ils manqué à leur obligation de faire respecter le droit international humanitaire à l'égard du peuple palestinien en ce qui concerne le blocus de la bande de Gaza et l'opération militaire israélienne « Plomb durci » qui s'est déroulée du 27 décembre 2007 au 18 janvier 2009 ? Ont-ils coopéré afin de mettre fin à toute violation grave de ce droit ? Ont-ils prêté aide ou assistance à une violation de ce droit ?

3. L'Union européenne et ses Etats membres ont-ils manqué à leur obligation de faire respecter le droit international humanitaire et le droit du peuple palestinien à la souveraineté sur ses ressources naturelles en ce qui concerne l'installation de colonies de peuplement et de pillage des ressources naturelles par Israël dans les Territoires palestiniens ? Ont-ils coopéré afin de mettre fin à toute violation grave de ces droits ? Ont-ils prêté aide ou assistance à une violation de ces droits ?

4. L'Union européenne et ses Etats membres ont-ils manqué à leur obligation de faire respecter le droit international humanitaire, le principe de non acquisition de territoire par la force et le droit à l'autodétermination du peuple palestinien en ce qui concerne l'annexion par Israël de Jérusalem-Est ? Ont-ils coopéré afin de mettre fin à toute violation grave de ces droits ? Ont-ils prêté aide ou assistance à une violation de ces droits ?

5. L'Union européenne et ses Etats membres ont-ils manqué à leur obligation de faire respecter le droit international en ce qui concerne l'édification du mur par Israël dans les Territoires palestiniens ? Ont-ils coopéré afin de mettre fin à toute violation grave de ce droit ? Ont-ils prêté aide ou assistance à une violation de ce droit ?

6. Au regard de ce qui précède, l'Union européenne et ses Etats membres ont-ils manqué à leur obligation de faire respecter le droit international et le droit européen dans le cadre des accords signés entre l'Union européenne et l'Etat israélien ?

Les personnalités suivantes ont donné leur accord pour être membre du jury :

- **Mairead Corrigan Maguire** Prix Nobel de la Paix en 1976, Irlande du Nord
- **Juan Tapia Guzman** juge, Chili
- **Gisèle Halimi** avocate, ancien ambassadeur auprès de l'UNESCO, France
- **Cynthia McKinney** femme politique américaine, Green Party, USA
- **Michael Mansfield** avocat, Président de Haldane Society of Socialist Lawyers, Grande-Bretagne
- **José Antonio Martin Pallin** Magistrado Emérito Sala II, Cour Suprême, Espagne
- **Ronnie Kasrils** Auteur et activiste, Afrique du Sud,
- **Aminata Traoré** Auteur, femme politique et activiste, Mali.
- **Alberto San Juan**: Acteur et activiste, Espagne

Enfin, les Chefs de Gouvernement et Ministres des Affaires étrangères des pays de l'Union Européenne, ainsi que le Président de la Commission européenne José Manuel Barroso, le Président du Conseil Européen Herman Van Rompuy et la Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Catherine Ashton, ont été informés de la tenue de la session du Tribunal et invité à venir présenter des arguments pour la défense, s'ils le souhaitent.